



PREFET DU VAL DE MARNE

PERMIS DE CONDUIRE

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

Liste des pièces :

- **demande de permis de conduire international** remplie et signée (formulaire cerfa n°14881*01 à télécharger) ;
- **photocopie couleur recto-verso du permis de conduire français** en cours de validité ;
- **photocopie couleur recto-verso d'une pièce d'identité** (passeport ou carte nationale d'identité en cours de validité ou périmé(e) depuis moins de cinq ans si délivrée à partir de 2004, titre de séjour en cours de validité et à la bonne adresse, visa long séjour validé par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)...) ;
- **photocopie d'un justificatif de domicile** dans le Val-de-Marne à votre nom : facture d'eau, de gaz, électricité, téléphone, quittance... datant de moins de six mois, dernier avis d'imposition... ; si vous êtes hébergé, joindre également : une lettre signée par l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de trois mois, copie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de l'hébergeant ;
- **deux photographies** identiques et récentes, format 35 x 45mm, non découpées, non scannées, de face, tête nue (inscrire au dos, sans appuyer, votre nom et prénom) ;
- **une enveloppe affranchie au tarif lettre suivie de 50g**, mentionnant votre nom, prénom et adresse.

Transmettre le dossier complet, par voie postale, au CERT PCI de Cherbourg en Cotentin :

CERT PCI
CS 20001
50653 – CHERBOURG EN COTENTIN Cedex

Date de création 1^{er} novembre 2011 – version 6.0 – mise à jour le 1^{er} février 2017